

5- Présentation du bilan social 2014

La parole est donnée à Mme Manuelle RUILIER, Directrice du Personnel et des Ressources Humaines.

Les points ci-après sont mis en exergue :

- Sur les postes et leur occupation, sur un plafond global de 2501 postes, 2071 sont financés par l'Etat contre 430 sur ressources propres. Les emplois d'enseignants-chercheurs et d'enseignants permanents représentent 56,64% du financement par l'Etat contre 36,94% pour les personnels BIATSS permanents et 0,19% pour les personnels BIATSS non permanents,

Pour les emplois financés sur ressources propres, les enseignants-chercheurs et enseignants permanents ne représentent plus que 15,12% et 0,93% pour les non permanents. En revanche, pour les personnels BIATSS non permanents, 15,12% d'entre eux sont financés sur ressources propres et 68,84% pour les non permanents,

- Les effectifs au 31 décembre 2014 sont de 2449 agents soit 1346 enseignants-chercheurs et enseignants et 1103 personnels BIATSS. Nous avons un enseignant-chercheur, enseignant pour pratiquement 19 étudiants et 1 personnel BIATSS pour 23 étudiants,

- Les enseignants-chercheurs et enseignants se répartissent comme suit : les enseignants-chercheurs sont au nombre de 808, les hospitaliers sont 234, les enseignants du second degré sont 217, les autres enseignants sont 17 tandis que les doctorants contractuels sont 70. Une ventilation est présentée entre les titulaires et les contractuels,

- Les personnels BIATSS se répartissent comme suit : entre les personnels de la filière recherche et formation, de l'administration de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des bibliothèques, de la filière médicale et sociale et les apprentis. Une ventilation est présentée entre les catégories A, B, C et les apprentis,

- La répartition des personnels dans les composantes fait apparaître une prédominance de l'UFR de Médecine et de l'UFR des Sciences et Techniques. Inversement, leur nombre est moindre à l'IUT de Blois et au Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance. Le nombre de femmes accédant au corps des maîtres de conférences est comparable à celui des hommes. C'est aussi le cas pour l'accès aux corps des professeurs agrégés et des professeurs certifiés. En revanche, les femmes restent minoritaires dans le corps des professeurs des universités et celui des professeurs des universités, praticiens hospitaliers,

- La répartition des personnels BIATSS par sexe fait apparaître une population essentiellement féminine. C'est particulièrement vrai dans les services généraux et communs comme le Service Commun de la Documentation ou la Direction de la Recherche et de la Valorisation. Les femmes sont, pour beaucoup d'entre elles, des personnels contractuels de catégorie C.

Inversement, les enseignants-chercheurs et enseignants sont majoritairement des hommes en poste à l'UFR de Médecine ou à l'UFR des Sciences et Techniques,

- Pour le recrutement des personnels en situation de handicap, l'université de Tours a un taux d'emploi équivalent à 3,31% de ses effectifs au 1^{er} janvier 2014. L'objectif est d'atteindre un taux d'emploi de 4% en 2017. Ces personnels sont en grande majorité des personnels BIATSS de catégorie C affectés dans les services généraux et communs,

• La moyenne d'âge au sein de notre établissement est de 42,08 ans pour les femmes et de 44,06 pour les hommes. La moyenne d'âge global est de 43,14 ans ce qui place notre université légèrement en dessous de la moyenne nationale des établissements d'enseignement supérieur,

• Les personnels enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS résident pour la grande majorité dans la région Centre-Val de Loire. Quelques personnels habitent en Ile de France ou dans d'autres régions françaises,

• Le bilan des recrutements pour 2014 fait apparaître pour les enseignants-chercheurs et enseignants titulaires hors hospitalo-universitaires les chiffres suivants : 23 Maîtres de conférences, 8 Professeurs des universités, 4 Professeurs agrégés et 8 Professeurs certifiés. Pour les personnels hospitalo-universitaires, 10 recrutements ont eu lieu.

Pour les personnels BIATSS, ce sont 15 agents qui ont été nommés à l'université de Tours par la voie du concours, par détachement ou encore par mutation.

A contrario, 45 agents quitteraient notre établissement cette année. Ce sont essentiellement des enseignants-chercheurs et enseignants,

• Un focus est fait sur la carrière des personnels enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS selon les modalités spécifiques d'avancement pour chaque corps (liste d'aptitude, tableau d'avancement ou réussite à des concours si l'on prend l'exemple des personnels BIATSS). Un rappel est fait sur les obligations de service des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels BIATSS. Ces éléments figurent dans le cadre de travail des personnels de l'université. Sont ainsi évoqués, les notions de temps partiel, de temps incomplet, les différents types de congé pour raison de santé, de maternité, de présence parentale ou pour formation,

• Un bilan du dispositif du compte épargne temps est communiqué. Il concerne tous les personnels BIATSS titulaires ou contractuels employés de manière continue depuis au moins 1 an. Il permet à ces agents d'accumuler des droits à congé payé ou de bénéficier d'une rémunération en contrepartie des périodes non prises. Le nombre d'agents titulaires d'un compte épargne temps est stable. L'indemnisation des jours de congé non pris est privilégiée,

• Un point est fait sur la médecine de prévention et les accidents de travail et maladies professionnelles. La médecine de prévention a pour rôle d'anticiper toute altération de la santé du fait du travail. Des visites médicales sont régulièrement organisées. En 2014, 1138 visites ont eu lieu. Elles concernent d'abord les agents exposés à des risques professionnels (exposition à des agents biologiques ou à des agents chimiques par exemple).

Les accidents de travail et maladies professionnelles sont inventoriés par type de population, par tranche d'âge ou par mois de survenue,

• Enfin, les chiffres clés de la formation du personnel sont communiqués. 960 agents ont été formés en 2014 soit 2644 jours de formation pour un coût global de 172 462 €. Les formations sont très suivies par les personnels des services généraux et communs, de l'UFR de Médecine ou de l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales.

Approuvé à l'unanimité.

